

Aide des Conseils Départementaux de La Savoie et de la Haute-Savoie à la vaccination des cheptels ovins contre la FCO

Les Conseils Départementaux de la Savoie et de la Haute-Savoie mettent en place une aide d'urgence à la vaccination pour les éleveurs ovins selon les conditions suivantes :

- Exploitations ovines de plus de 50 animaux (ou 25 pour les brebis laitières)
- Chef d'exploitation agricole au titre de la Mutualité Sociale Agricole
- Conditionné à ce que l'éleveur vaccine contre les deux sérotypes FCO 8 et FCO 3
- Prise en charge partielle de la vaccination FCO 8 (à compter du 1^{er} janvier 2024, une aide par exploitation) : **3 € par tête, pour les éleveurs adhérents au GDS, ou 1,50 € pour les non adhérents**

Le GDS des Savoie est en charge de la distribution de cette aide, sur présentation de la facture et de l'ordonnance de votre vétérinaire.

Attestation de vaccination FCO 3 et 8

Nom de l'élevage :

Numéro de cheptel :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Atelier ovin viande

Atelier ovin lait

Effectif recensement 2024 du cheptel (reproducteurs >6 mois) :

Je soussigné,, atteste sur l'honneur avoir valablement vacciné (nb d'animaux vaccinés) contre la FCO 3 à la date du et contre la FCO 8 à la date du, et atteste être chef d'exploitation au titre de la MSA (exclu les cotisants de solidarité de la MSA).

Je joins à cette attestation :

- L'ordonnance vétérinaire ou la facture vétérinaire pour le vaccin contre la FCO 3
- L'ordonnance vétérinaire ou la facture vétérinaire pour le vaccin contre la FCO 8

Date :

Signature :

**Document à retourner au GDS pour pouvoir bénéficier des aides à la vaccination des
Conseils Départementaux de la Savoie et de la Haute-Savoie**

par mail : contact@gdsdessaioie.fr

par courrier : GDS des Savoie, 50 chemin de la Croix, 74600 Seynod